

# DEMANDE DE VISA DE CIRCULATION FRANCE

Lieu : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

## Informations du demandeur :

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Date et lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Nationalité : \_\_\_\_\_

Adresse complète : \_\_\_\_\_

## Informations sur le véhicule :

Marque et modèle : \_\_\_\_\_

Numéro d'immatriculation : \_\_\_\_\_

Numéro de série (VIN) : \_\_\_\_\_

## Objet de la demande :

Demande de visa de circulation temporaire pour le véhicule ci-dessus mentionné, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur en France, afin d'autoriser la circulation du véhicule sur le territoire français.

## Durée et conditions de validité :

Le visa de circulation demandé est valable pour une durée temporaire conforme aux limites prévues par la réglementation française. Le demandeur s'engage à respecter toutes les conditions imposées, notamment en matière d'assurance et de contrôle technique.

## Engagements du demandeur :

Le demandeur certifie que les informations fournies sont exactes et s'engage à fournir tous les documents justificatifs nécessaires à l'appui de cette demande, notamment la carte grise du véhicule, une preuve d'assurance valide couvrant la circulation en France, et tout autre document requis par les autorités compétentes.

## Dispositions légales et réglementaires :

La présente demande est soumise aux dispositions du Code de la route et à la réglementation spécifique relative aux visas de circulation. Toute fausse déclaration ou fourniture de documents falsifiés est passible de sanctions pénales conformément à la législation en vigueur.

**SIGNATURE DU DEMANDEUR**

**SIGNATURE DE L'AGENT COMPÉTENT**

Signature : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Source originale de ce document :

<https://modele-demande.com/demande-de-visa-de-circulation-france/>

Ce modèle vous a-t-il été utile ?

Découvrez d'autres modèles à jour sur :

<https://modele-demande.com>

[Voir plus de modèle](#)

Ce modèle est destiné exclusivement à un usage personnel et non commercial.

Toute diffusion ou publication doit obligatoirement citer la source.

Ce modèle est fourni à titre purement indicatif et ne constitue pas un conseil juridique.  
Il est recommandé de consulter un professionnel qualifié pour des situations spécifiques.